



## A.S.A. DES ARROSANTS DU CANAL DE SAINT PONS

Fondée le 26 floréal de l'an 13 (1805), Association Syndicale Autorisée depuis le 18 septembre 1883

Maison des Associations, 1 avenue de la 1<sup>ère</sup> DFL, 13420 GÉMENOS

Tél : 06 75 72 04 42

Site : [www.asacanalstpons.fr](http://www.asacanalstpons.fr)

Email : [asacanalstpons@gmail.com](mailto:asacanalstpons@gmail.com)

SIRET 29130010100032 APE/NAF 3600Z

### AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Le bureau syndical de l'ASA des arrosants du Canal de Saint Pons a adopté dans sa séance du :

- Date : 17 décembre 2024
- Objet de la délibération : **projet de BP 2025**

Le président, conformément au Décret n°2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales autorisées, informe les arrosants que la délibération est déposée au siège de l'ASA, Bureau n°3 à la Maison des associations, où elle pourra être consultée sur demande par toute personne qui le souhaite, ainsi que les documents qui y sont associés.

A Gémenos, le 17 dec 2024

Le président, Jean-Luc Baret

